

Article 1 : objet

L'association Centre des Musiques Actuelles organise le concours de chant « Modern Voice» afin de découvrir de nouveaux talents.

L'inscription à ce concours de chant est gratuite.

Article 2 : candidats

Le concours n'est pas ouvert aux chanteurs/chanteuses professionnels (dont l'activité professionnelle principale est le chant).

Il est ouvert aux chanteurs et chanteuses de tous styles de 16 ans minimum (15 ans sur demande écrite et audition) sans limite d'âge.

Le candidat ayant remporté le premier prix lors de l'édition précédente ne peut se représenter.

Article 3 : modalités d'inscriptions

Les candidats s'inscriront au moyen d'un formulaire sur le site internet du CMA : www.cma-pau.fr.

Les candidats devront transmettre à l'association CMA **au plus tard le 22 février 2020, à 00h**, le bulletin d'inscription **ainsi que** leur titre.

Les duos et trios de chanteurs sont acceptés mais le groupe sera considéré comme un seul candidat (note, récompense ...).

Les parents ou représentants légaux des candidats mineurs devront également transmettre à l'organisateur une autorisation de participation.

Le bulletin d'inscription, ainsi que l'autorisation de participation pour les mineurs pourront être transmis par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ou par mail à :

Association CMA - Concours de chant « Modern Voice » édition 2020

14 rue Emile Garet

64000 PAU.

Mail : cma64pau@yahoo.fr

Le titre chanté devra être transmis par mail uniquement (fichier MP3) à cma64pau@yahoo.fr

Les candidats devront présenter une reprise issue du répertoire francophone ou en langue étrangère.

Les compositions et œuvres originales des candidats « auteurs compositeurs » ne sont pas acceptées.

Article 4 : Présélections

Une réponse sera donnée au candidat au plus tard le 1er mars 2020.

Si un candidat présélectionné venait à abandonner le concours, il permettrait à un autre candidat d'être repêché.

Les candidats présélectionnés utilisant une bande-son devront les transmettre (pour le casting du samedi 21 mars et la finale du dimanche 22 mars 2020) au plus tard le 14 mars 2020 par mail uniquement (fichier MP3) à cma64pau@yahoo.fr. A partir de cette date, aucun changement ne sera possible.

Tous les candidats présélectionnés devront indiquer les titres et le nom des interprètes choisis pour le samedi et le dimanche.

Ils préciseront l'ordre des chansons interprétées le dimanche (aucun changement ne sera possible par la suite).

Article 5 : modalités de participation (Casting et Finale)

Les candidats présenteront 1 reprise de leur choix le samedi 21 mars et jusqu'à 3 trois reprises le dimanche 22 mars (dans la langue de leur choix):

- sur bande orchestre : la bande orchestre ne devra comporter que l'instrumental et les chœurs éventuellement.

Le candidat s'engage à avoir fait l'acquisition de ses bandes sonores de manière légale.

L'association CMA peut proposer son aide pour la recherche d'une bande orchestre de qualité (contacter le CMA au 06 58 02 74 38 ou cma64pau@yahoo.fr).

- en auto-accompagnement : guitare ou piano
- accompagnés d'un ou deux musiciens (guitare ou piano/synthétiseur).

Le CMA peut fournir guitare ou piano/synthétiseur.

La même chanson peut être choisie par plusieurs candidats.

Les candidats devront connaître les paroles, il n'y aura pas d'aide mémoire (pupitre ou autre).

L'association CMA ne peut en aucun cas être tenue responsable de la perte ou de la détérioration des documents sonores.

L'ordre de passage sera établi par l'association CMA en tirage au sort juste avant les prestations et à chaque étape du concours.

Les douze candidats sélectionnés pour la **finale du 22 mars 2020** devront prévoir 3 chansons.

L'association CMA ne participe pas aux frais d'envoi et de déplacement.

Le fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation totale du présent règlement. Tout manquement au présent règlement sera sanctionné par le rejet du candidat.

Article 6 : Casting

Les candidats présélectionnés seront invités à chanter lors du casting du **Samedi 21 mars 2020** à la Salle Jean Bruno – 8 place Jean Baptiste Bareille - Quartier Lartigue 64000 PAU à partir de 15h00.

Attention les **balances auront lieu dès 13h**, les candidats souhaitant en bénéficier devront être présents **dès 13h**.

Le public ne sera accepté qu'à partir de 14h30.

Article 7 : déroulement de la Finale

La date de la Finale du concours de chant « Modern Voice » est fixée au **Dimanche 22 mars 2020** à la Salle Jean Bruno – Jean Baptiste Bareille Quartier Lartigue 64000 PAU à partir de 15h.

Attention les **balances auront lieu dès 13h**, les candidats souhaitant en bénéficier devront être présents **dès 13h**.

Le public ne sera accepté qu'à partir de 14h30.

Article 8 : jury

Le jury sera composé de professionnels de la musique et/ou ayant une expérience confirmée de la scène. Sa décision sera sans appel.

Dans l'éventualité où il pourrait exister un lien entre un candidat et un membre du jury, chaque membre du jury s'engage sur l'honneur à juger de façon juste, équitable et impartiale chacun des candidats. Les notations ne peuvent donc être remises en cause.

Le Système de Notation sera le suivant :

- Présence scénique : pouvoir de captation du public, charisme, occupation de l'espace, gestuelle (noté sur 5)
- Voix : technique vocale, justesse, rythme, tessiture (noté sur 10)
- Interprétation/Sensibilité : appropriation de la chanson, nuances (noté sur 5)

Article 9 : prix

1^{er} prix : Une année de cours de chant ou d'instrument de musique au Centre des Musiques Actuelles d'une valeur de 560 €

2^{er} prix : 150 €

3^{er} prix : 80 €

Article 10 : image

Les candidats autorisent l'utilisation de leur nom, image et enregistrements vocaux ou vidéo pour la promotion de ce concours pour une durée indéterminée.

Article 11 : droit de modifications

Les organisateurs se réservent le droit, dans l'intérêt de la manifestation, de modifier le présent règlement ou d'annuler la manifestation en cas d'événement fortuit ou de force majeure sans qu'aucune réparation de préjudice ne puisse être demandée.

.....

Rappel du calendrier

09/12/2019 : Ouverture des inscriptions

22/02/2020, 00h : clôture des inscriptions et date limite d'envoi du dossier (mail ou courrier, cachet de la poste faisant foi)

01/03/2020 au plus tard : présélection des candidats et information annonce des résultats aux candidats

14/03/2020 au plus tard : envoi des bandes sons des titres interprétés les 21 et 22 mars 2020 par mail uniquement (fichier MP3) à cma64pau@yahoo.fr.

21/03/2020, 15h : Casting (balances à **13h**)

22/03/2020, 15h : Finale Modern Voice (balances à **13h**)

.....

Association Centre des Musiques Actuelles 14, rue Emile Garet 64000 PAU

Contact : 05 59 40 85 93 ou 06 58 02 74 38

Mél : cma64pau@yahoo.fr